

Apiculture

130 millions de DH, c'est l'enveloppe débloquée par la tutelle pour accompagner les apiculteurs touchés par ce phénomène.

« Au lieu d'agir sur l'augmentation des nombres qui occasionnent le surpeuplement en colonies, il faut plus concentrer l'effort sur l'encadrement technique des apiculteurs pour améliorer la productivité ».
Said Aboulfaraj

Surpeuplement, insecticides, sécheresse..., le mystère sur l'effondrement des colonies persiste

Alors que les colonies d'abeilles s'effondrent dans diverses régions du Royaume, les pistes des causes probables continuent de se multiplier. Un expert apicole nous apporte ses éclairages.

Le phénomène a été constaté par les professionnels depuis plusieurs semaines déjà. Dans diverses régions du Royaume, des apiculteurs sont catastrophés par la disparition de leurs abeilles. Le Syndicat des Apiculteurs Professionnels du Maroc (SAPM) a tiré la première sonnette d'alarme le 23 décembre dernier, pour pointer -dans un deuxième temps- la piste du virus responsable de la maladie du Couvain Sacciforme (Sacbrood Virus (SBV)), le 17 janvier 2022. Face aux inquiétudes de tout bord, la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'Apiculture (FIMAP) et l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) sont montés au créneau pour confirmer la réalité du phénomène -qui touche diverses régions à des degrés différents- tout en excluant la piste d'une maladie. L'ONSSA se base ainsi pour établir ses premières conclusions sur une enquête de terrain qui a mobilisé plusieurs équipes à travers le Royaume. Pas moins de 23.000 ruches ont été ainsi visitées. Dans son communiqué, l'Office précise que l'enquête se poursuit afin de mettre en lumière toutes les causes qui auraient pu participer au dépeuplement subit de certaines ruches.

tribuent cela à plusieurs facteurs, entre autres, la faiblesse des précipitations, la diminution de la quantité et de la qualité de l'alimentation disponible pour les abeilles ou encore l'état de santé des ruchers et les méthodes de prévention suivies », explique l'ONSSA. En dépit des communiqués de la fédération et de l'autorité sanitaire, la disparition des abeilles a suscité une vague d'inquiétude autant parmi les professionnels qu'auprès du grand public. « Beaucoup d'apiculteurs ont rejeté l'effet combiné de plusieurs facteurs mentionnés au niveau des deux communiqués (ONSSA et FIMAP ndlr) et s'attachent à la cause unique de la maladie du Couvain Sacciforme, qui bien que très contagieuse est assez fragile puisqu'elle peut disparaître assez rapidement, sans intervention médicamenteuse, avec uniquement le renforcement des colonies et la lutte contre la varroase (maladie causée par un acarien NDLR) qui constitue un réservoir contaminant du virus », estime Said Aboulfaraj, expert apicole.

Surexploitation des ruches ?
Les facteurs combinés évoqués par notre interlocuteur sont, selon lui, le mal profond dont le syndrome est cette disparition constatée sporadiquement selon les régions. « L'apiculture dépend de trois facteurs déterminants : les conditions climatiques, le couvert végétal et l'apiculteur lui-même. S'il est évidemment impossible de contrôler les deux premiers facteurs, le facteur humain est fondamental puisque c'est à l'apiculteur de réa-

Maladie ou affaiblissement ?
La même source souligne par ailleurs que ce phénomène, connu sous l'appellation « Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles », a été constaté également dans des pays en Europe, en Amérique et en Afrique. « Les recherches at-



gir et de prendre les dispositions nécessaires qui lui sont imposées par les conditions climatiques et le couvert végétal », explique notre

interlocuteur qui est par ailleurs directeur d'un Bureau d'étude spécialisée en Apiculture. Le moins que l'on puisse dire, est que ni le cli-

mat, ni la disponibilité des plantes n'ont cette année facilité la vie aux abeilles et aux apiculteurs marocains. « Pour répondre à la de-

mande du marché ou pour couvrir les charges, la plupart des apiculteurs surexploitent les colonies en puisant dans les réserves et stocks de

la colonie. Ceci expose les abeilles à une carence alimentaire aggravée par le retard des pluies automnales. Les colonies se sont donc affaiblies et certaines ont fini par s'effondrer », regrette Said Aboulfaraj.

Surpeuplement d'abeilles ?
Le nombre des ruches selon les statistiques affichées sur le site du ministère de l'Agriculture est passé de 560.000 en 2009 à plus de 910.000 ruches en 2019. Dans ce contexte, notre interlocuteur insiste sur la nécessité de privilégier l'amélioration du potentiel de productivité et de la santé des ruches plutôt que de se focaliser sur le repeuplement. « Au lieu d'agir sur l'augmentation des nombres de colonies à travers les dons et distributions de ruches qui occasionnent le surpeuplement en colonies (qui sont faibles dans la majorité des cas) au niveau de certaines régions lors de miellées spécifiques (Azilal, Souss-Massa, Guelmim...), il faut plus concentrer l'effort sur l'encadrement technique des apiculteurs pour améliorer la productivité. La concentration en colonie, étant donné que les ressources mellifères limitées sont partagées entre tous ne favorise que de faibles productions et une propagation des maladies à cause de la promiscuité des ruchers, lesquelles maladies seront par la suite diffusées au niveau des régions d'origine des apiculteurs », explique l'expert. En attendant, le ministère de l'Agriculture vient d'annoncer un programme de soutien aux apiculteurs touchés par ce phénomène. (Voir article ci-contre).

Oussama ABOUSS

Repères

Impact des pesticides

Les spécialistes n'écarter pas complètement le rôle potentiel des produits phytosanitaires dans le phénomène d'effondrement des ruches au Maroc. Cette piste est cependant considérée comme peu probable puisqu'un grand nombre de ruches touchées sont localisées dans des zones où l'usage de ces produits est très faible voire inexistant. Si l'usage excessif des pesticides est une menace sérieuse pour les colonies, son impact au niveau national semble globalement très faible comparativement à d'autres régions du monde.

Un pollinisateur précieux

Les abeilles ainsi que d'autres insectes pollinisateurs contribuent de près de 10% à la valeur des produits agricoles, et environ le tiers de notre alimentation quotidienne provient d'une façon directe ou indirecte de ces insectes. C'est ainsi que 75% des espèces cultivées et près de 87% des espèces végétales en milieu naturel sont pollinisées par des insectes qui participent ainsi à leur cycle de reproduction. En plus de fournir un produit alimentaire de premier choix, les abeilles fournissent également un service écosystémique irremplaçable.

Programme spécial
Un fonds d'urgence pour soutenir les apiculteurs touchés



Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, du Développement rural et des Eaux et Forêts a annoncé, dimanche dernier, un programme spécial pour soutenir les apiculteurs touchés par le phénomène de disparition des colonies d'abeilles. 130 millions de dirhams seront ainsi alloués pour financer « des mesures immédiates à travers notamment l'accompagnement des apiculteurs pour la reconstruction des ruches infectées par le phénomène de disparition des colonies d'abeilles et la mise en place d'une campagne nationale de traitement des ruches contre la maladie de varroase ainsi que des campagnes de sensibilisation au profit des apiculteurs, notamment en ce qui concerne les bonnes pratiques en matière d'apiculture », indique le ministère dans un communiqué. A no-

ter qu'une séance de travail a été tenue, samedi dernier en mode visioconférence, par le chef du gouvernement et le ministre de l'Agriculture accompagné du directeur général de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) et du directeur central des filières de production en vue d'examiner les causes de ce phénomène et les moyens à même d'atténuer ses effets sur le secteur apicole. « L'ONSSA a constitué un comité multidisciplinaire d'experts pour poursuivre les recherches et les études sur ce phénomène », fait savoir le communiqué, notant que l'Office approfondit également les enquêtes de terrain en collaboration avec les professionnels du secteur afin d'identifier les facteurs contribuant au développement de ce phénomène.

Castes d'abeilles

Les abeilles ouvrières, premières concernées par l'effondrement des colonies

L'abeille est un insecte social qui vit en colonie composée de 3 castes : la reine (femelle fertile) au nombre d'une seule par colonie. C'est l'individu fédérateur, organisateur et régulateur de l'activité de la colonie. « Les ouvrières (femelles stériles) représentant plus de 95% des membres de la colonie auxquelles sont confiés tous les travaux à l'intérieur et à l'extérieur de la ruche et les mâles présents temporairement au sein de la colonie et dont la seule tâche est de féconder les jeunes reines lors du vol nuptial », écrit

Said Aboulfaraj dans une récente analyse dédiée au sujet de l'effondrement des colonies au Maroc. « Pour le déclin actuel, ce sont les ouvrières qui « disparaissent » alors que selon les déclarations et les constats réalisés, la reine et un nombre restreint d'ouvrières sont retrouvées au niveau des ruches désertées. Nous devons donc concentrer notre investigation sur cette caste étant donné que la reine est retrouvée au niveau de la colonie et que les mâles sont quasi absents en période d'automne-hiver », estime d'expert apicole.

L'info...Graphie

Les castes de la ruche
(3 types d'abeilles)



3 questions à Said Aboulfaraj, expert apicole

« Il est plus que temps de mettre en place une véritable politique nationale de lutte contre les maladies et parasites de l'abeille »

Directeur d'un bureau d'étude spécialisé en apiculture, Ingénieur agronome et expert apicole, Said Aboulfaraj répond à nos questions sur l'effondrement des colonies d'abeilles.

-Vous estimez que la solution au phénomène réside plus dans la formation

des apiculteurs que dans le remplacement des ruches, pourquoi ?
-Je pense que le plus important pour l'instant, c'est la formation, l'encadrement et l'accompagnement des apiculteurs, parce que la « disparition » des abeilles telle qu'on la voit actuellement n'est pas un phénomène généralisé à toutes les régions. Même au niveau de chaque zone, le phénomène ne touche pas tous les apiculteurs, car il y a un fleuron d'apiculteurs qui sort du lot et qui n'a pas été touché justement parce que ces professionnels disposent d'une certaine maîtrise et qu'ils suivent de près leurs élevages, interviennent de façon raisonnée et apportent la réponse qu'il faut aux problèmes qu'ils affrontent au fur et à mesure. Pour la majorité des cas restant, c'est plutôt une pratique d'apiculture de cueillette conventionnelle



qui sous-entend que la nature couvre tous les besoins de la colonie, or les changements environnementaux imposés à la colonie poussent à une gestion adaptative selon les conditions annuelles.

-Un impact sur la production de miel de cette année, est-il à craindre ?
-Étant donné qu'il y a eu des pertes en colonies, qui n'ont par ailleurs pas encore été précisément estimées, et au vu de la sécheresse que nous sommes en train de vivre et de son effet sur le couvert végétal, il est clair que l'impact sur la production apicole de cette année sera substantiel. Les nouveaux essais ne sont généralement pas productifs durant la première année, donc cette solution ne va pas régler à court terme le problème de la chute de productivité.

-Quelles sont selon vous les priorités qui s'imposent au vu du contexte actuel ?
-Actuellement, il n'existe pas d'études qui estiment les capacités de production que peuvent assurer les régions,

sachant que ces capacités varient selon les régions, les années et les saisons. Il serait judicieux d'entreprendre des études de ce genre afin de construire un modèle qui permet de ne pas saturer les régions avec un nombre trop élevé de ruches. D'un autre côté, je pense qu'il est plus que temps de mettre en place une véritable politique nationale de lutte contre les maladies et parasites de l'abeille. Comme pour les autres filières d'élevage, il est nécessaire de définir des périodes, des produits et des protocoles de traitement qui permettront d'éviter que chaque apiculteur ne traite ses ruches avec des produits douteux ou d'une manière qui peut porter préjudice aux colonies.

Recueillis par O. A.